

## La Ville de Magog adopte sa Politique de plan de main-d'œuvre et confirme les nouveaux postes ajoutés à l'organisation en 2024

**Magog, le 12 décembre 2023** – Les élus de la Ville de Magog ont profité du dépôt du budget de fonctionnement, qui a eu lieu lors d'une séance extraordinaire le 11 décembre, pour adopter une Politique de plan de main-d'œuvre et annoncer les nouveaux postes permanents qui seront ajoutés à l'organisation en 2024.

« Les demandes d'embauche sont analysées en fonction des critères définis dans notre Politique. L'ajout de main-d'œuvre doit être fait avec rigueur et de manière responsable en fonction des besoins de la Ville et de ses obligations. Nos pratiques de gestion sont axées sur l'optimisation des ressources tout en conservant une masse salariale compatible avec une saine gestion des fonds publics », explique M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier, maire de la Ville de Magog.

Les demandes de création de postes font l'objet d'une analyse. Elles doivent être justifiées selon des critères établis. Par exemple, un nouveau poste peut être créé pour répondre à des obligations légales, à des demandes citoyennes ou politiques (amélioration de l'offre de services), à la croissance requise d'une Direction, à un changement organisationnel nécessaire ou en raison d'une conjoncture économique ou sociale.

Selon la nouvelle Politique de plan de main-d'œuvre, trois nouveaux postes permanents seront ajoutés à l'organisation en 2024 :

- Acheteur(euse)
- Inspecteur(trice) en environnement
- Stratège performance organisationnelle

Ces nouveaux postes permettront :

- D'améliorer la gestion des processus d'approvisionnement et l'efficience des inventaires de la Ville;
- D'accentuer les actions pour la protection de l'environnement (principalement assurer le respect de la réglementation concernant les bandes riveraines);
- D'assurer l'optimisation des opérations de la Ville de Magog et le développement d'indicateurs de gestion.



Selon l'expérience reconnue à l'embauche, ces nouveaux postes représenteront un investissement d'environ 219 859 \$ pour 2024. Ce qui porte à 31,88 % le ratio de la masse salariale sur le budget total de la Ville de Magog. Ce pourcentage se situe sous la valeur moyenne de 35 villes comparables au Québec.

- 30 -

**Source et information :**

DIRECTION DES COMMUNICATIONS, TECHNOLOGIES ET SERVICES AUX CITOYENS  
VILLE DE MAGOG  
819 843-3333, poste 444

